

Notes pour une allocution de M. Nicolas Marceau,
ministre des Finances et de l'Économie

Gouvernement du Québec

**Forum stratégique sur les ressources naturelles
de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain
(Salon des ressources naturelles)**

Montréal
Le 8 février 2013

LA VERSION LUE FAIT FOI

INTRODUCTION

M. Michel Leblanc, président et chef de la direction de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain,

Distingués invités,

Mesdames, Messieurs,

- Je viens aujourd'hui vous entretenir de la vision économique du gouvernement pour le secteur des ressources naturelles, un secteur clé de l'économie du Québec sur le plan de la création d'emplois et de la création de richesse.
- Pour avoir du succès, nous devons offrir un climat d'affaires stimulant, un cadre réglementaire prévisible et des conditions favorables à la réalisation de projets.
- J'ai annoncé dans le budget de novembre dernier les orientations économiques qui guideront l'action du gouvernement au cours des prochains mois.
- C'est simple : nous voulons favoriser l'investissement privé.
- Devant vous ici, dans le cadre du Forum sur les ressources naturelles, je vous expliquerai comment nos orientations se déclinent pour la forêt, les hydrocarbures et – bien sûr – le

secteur minier. Mais avant, j'aimerais vous entretenir brièvement de la conjoncture économique du Québec.

Situation économique du Québec

- Au chapitre de la conjoncture économique, les hypothèses sur lesquelles repose le scénario économique du budget 2013-2014 sont prudentes. Nos chiffres tiennent la route!
- La croissance a été plus lente en 2012, mais en 2013, on devrait assister à une amélioration graduelle de l'économie mondiale.
 - Ceci aura une influence positive sur la croissance au Québec et sur le secteur des ressources naturelles.
- Prévisions de croissance du PIB pour 2013 : 1,5 %;
 - pour les exportations : 2,8 %;
 - pour les investissements des entreprises : 6,9 %.
- Les entreprises du Québec doivent continuer d'investir pour améliorer leur compétitivité.
- L'importance d'investir est primordiale puisque votre secteur est fortement exposé aux marchés internationaux.

Miser sur l'investissement privé

- Il est utile de savoir que l'investissement privé au Québec a dépassé son niveau d'avant la récession.
- C'est une bonne nouvelle! Mais, le Québec a toujours du retard par rapport au Canada. Il faut poursuivre le travail.
- L'investissement joue un grand rôle pour accroître la productivité.
- Dans les économies avancées, les améliorations de la productivité découlent essentiellement des investissements dans des équipements plus performants.
- C'est cette compétitivité qui permet aux entreprises de réussir et d'exporter sur les marchés internationaux.

Les exportations

- Parlant d'exportations, elles jouent un rôle majeur dans notre économie.
 - C'est près de 45 % de notre PIB!
- Malheureusement, les exportations internationales du Québec n'ont toujours pas rejoint leur niveau d'avant la récession.

- Cela s'explique en partie par l'économie de notre principal client – les États-Unis – qui tourne toujours au ralenti.
- Le commerce mondial a tout de même connu une certaine reprise, mais le Québec n'a pas su en profiter suffisamment.
- Avec une meilleure productivité et plus d'investissements privés, nous aurions mieux fait.
- De plus, l'exportation de nos ressources naturelles représente un grand potentiel, et un potentiel encore plus grand si nous faisons plus de transformation.
- C'est pour toutes ces raisons que notre gouvernement a fait de l'accroissement de nos investissements privés l'élément fondamental de sa vision économique.

La vision économique

- Laissez-moi vous parler de nos premières actions pour stimuler l'investissement privé et assurer l'enrichissement de tous les Québécois.
 - Tout d'abord, nous bonifions et maintenons un régime fiscal compétitif qui encourage l'investissement;

- Deuxièmement, nous garantissons aux entreprises une action gouvernementale prévisible.
- Le dernier budget a rendu le Québec encore plus attrayant pour l'investissement privé.
- Nous avons créé le C2I, un congé fiscal pour les projets de plus de 300 millions de dollars dans certains secteurs ciblés
 - dont celui de la transformation des ressources minières et forestières.
 - Et nous avons également bonifié et prolongé le crédit d'impôt à l'investissement.
- Je le dis sur toutes les tribunes : le Québec est un des meilleurs endroits au monde pour investir.
- Par ailleurs, nous avons déjà beaucoup fait pour rendre l'environnement fiscal plus attrayant, mais nous voulons également améliorer l'offre de financement. Nous allons donc créer la Banque de développement économique du Québec, qui sera présente dans toutes les régions du Québec.
- La Banque chapeautera Ressources Québec et sera responsable du fonds Capital Mines Hydrocarbures.

- Ce fonds sera pourvu d'une enveloppe de 750 millions de dollars.
- De ce montant, 500 millions seront investis dans des entreprises qui exploitent des substances minérales situées sur le territoire nordique.
- Le fonds contribuera :
 - à développer un savoir-faire;
 - à créer des emplois en région; et
 - à prendre des participations plus grandes dans les grands projets d'investissement de transformation des métaux.

LES RESSOURCES NATURELLES DU QUÉBEC

- Le gouvernement a créé ce fonds parce que le Québec dispose de ressources naturelles abondantes.
 - Leur exploitation et leur transformation contribuent à la prospérité économique du Québec – et elles pourraient y contribuer encore davantage.

- Notre défi consiste à les exploiter de façon rentable et durable tout en favorisant le développement de l'expertise québécoise.
- Le gouvernement prendra d'ailleurs les moyens pour poursuivre ou accroître sa participation au sein des entreprises d'exploitation des ressources naturelles dans plusieurs secteurs.
- Nous sommes favorables au développement du Nord québécois.
- Permettez-moi d'élaborer sur certains secteurs qui ont animé vos discussions d'aujourd'hui : la forêt, les hydrocarbures et les mines.

Le secteur forestier

- La forêt québécoise représente une source importante de richesse pour notre économie.
- En 2011, au Québec, les livraisons de produits en bois et de papier ont atteint 13,8 milliards de dollars, soit près de 10 % des livraisons des industries manufacturières.
- Les 62 800 emplois salariés dans les secteurs de la foresterie, de la fabrication de produits en bois et des pâtes et papiers

représentent 1,8 % de l'emploi salarié au Québec. Il s'agit d'une contribution fort importante.

Favoriser la 2^e et la 3^e transformation des produits forestiers

- Le gouvernement maintient les mesures pour encourager la 2^e et la 3^e transformation des produits forestiers afin de renforcer l'industrie.
 - Le **Fonds Valorisation Bois**, doté d'une capitalisation de 170 millions de dollars, permettra d'investir dans des projets à forte valeur ajoutée.
 - Les entreprises québécoises performantes pourront bénéficier des capitaux nécessaires à la réalisation de leurs projets de développement dans des secteurs prometteurs comme la chimie verte, les énergies vertes et la construction verte.
- Nous voulons également encourager l'utilisation du bois dans la construction. J'ai annoncé, au dernier budget, que le gouvernement adopterait **une charte du bois**.
- La charte encouragera l'utilisation du bois dans la construction, en complémentarité avec d'autres matériaux, en respect du principe du « bon matériau au bon endroit ».

Pétrole et gaz

- Les énergies fossiles, quant à elles, demeureront d'importants contributeurs au bilan énergétique du Québec.
- Par sa géologie, le territoire québécois possède des caractéristiques qui pourraient favoriser l'exploitation d'hydrocarbures à grande échelle.
 - Les basses-terres du Saint-Laurent, la Gaspésie et l'île d'Anticosti ont fait l'objet d'activités d'exploration au cours des dernières années.
 - En 2010 et 2011, les investissements en travaux d'exploration ont atteint au total près de 55 millions de dollars.
- Contrairement à ce qui se passe en Alberta, en Saskatchewan, en Colombie-Britannique et à Terre-Neuve-et-Labrador, il n'y a pas de production commerciale au Québec présentement.
 - Au cours des prochaines années, d'autres travaux d'exploration seront nécessaires afin de mieux connaître le potentiel du sol québécois.

- Le développement de l'industrie des hydrocarbures pourrait :
 - rendre le Québec plus autonome en matière d'approvisionnement énergétique;
 - améliorer sa balance commerciale; et
 - créer des emplois et de la richesse dans plusieurs régions.
- On le sait, le Québec importe chaque année la presque totalité des hydrocarbures nécessaires à son économie.
 - En 2011, les importations québécoises de produits pétroliers s'élevaient à 17,2 milliards de dollars, ce qui représente plus de 20 % de l'ensemble des importations de biens.

Les hydrocarbures, une ressource à développer dans le respect de l'environnement

- La découverte et l'exploitation commerciale des hydrocarbures pourraient se traduire par des revenus de plusieurs milliards de dollars pour le Québec.
- Le gouvernement dispose de plusieurs leviers pour permettre à l'ensemble des Québécois de tirer une juste part des bénéfices provenant de l'exploitation des hydrocarbures.

- Le gouvernement va de l'avant avec la réforme du régime de permis et de baux pour l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures en milieu terrestre.
 - Cette réforme prévoit un mécanisme de vente aux enchères des permis d'exploration.
- En ce qui concerne les régimes de redevances sur les hydrocarbures, une réflexion est en cours au gouvernement afin de s'assurer que les Québécois reçoivent leur juste part.
- Tous en conviennent : les bases de ces régimes ont été conçues il y a près de 50 ans et ne répondent plus au contexte dans lequel l'industrie se développe.
- Ils doivent donc être revus pour établir clairement et de façon prévisible l'environnement d'affaires pour les entreprises de ce secteur.
- Par ailleurs, l'exploitation des hydrocarbures ne pourra aller de l'avant sans l'assurance que les activités respecteront les normes fixées par l'État visant à protéger l'environnement et les citoyens.

Le secteur minier

- Finalement, parlons du secteur minier. Son importance dans l'économie du Québec a fortement augmenté dans les dernières années.

- On extrait aujourd'hui du sol québécois :
 - du fer, pour 2,7 milliards de dollars;
 - de l'or, pour 1,3 milliard de dollars;
 - du nickel, pour 600 millions de dollars;
 - du zinc, pour 400 millions de dollars.

- Le secteur minier contribue à la création de richesse et au développement du territoire québécois. En 2011, le secteur minier au Québec représentait :
 - 1,5 % du PIB;
 - plus de 17 000 emplois directs; et
 - environ 34 000 emplois directs et indirects liés à la production minière et aux investissements miniers.

- L'exploitation des ressources naturelles constitue une source importante d'investissements en capital dont le Québec peut tirer profit.
 - Les investissements dans le secteur minier, incluant l'exploration et la mise en valeur des sites étaient de l'ordre de 800 millions de dollars en 2002, alors qu'ils devraient avoir atteint 5,4 milliards de dollars en 2012.
 - C'est près de 10 % de l'investissement non résidentiel au Québec.
- L'expansion rapide des économies émergentes au cours de la dernière décennie a grandement joué sur la hausse importante de la demande des matières premières produites au Québec, particulièrement les métaux.
 - La valeur de la production minérale a plus que doublé au cours de la dernière décennie, pour atteindre 7,7 milliards de dollars en 2011.
 - Entre 2002 et 2011, la valeur des exportations de minerais a augmenté de près de 2 fois et demie, pour atteindre 2,4 milliards de dollars.

- Traduisant cette demande mondiale accrue, l'indice des prix des métaux produits au Québec¹ :
 - a connu une hausse de 48 % en 2010 et de 18 % en 2011;
 - en 2012, en raison de la situation économique mondiale, l'indice a subi une baisse de 11 % par rapport à 2011.
- Globalement cependant, les cours des métaux produits au Québec demeurent aujourd'hui quatre fois supérieurs à leurs niveaux du début des années 2000.

Le régime minier

- Cette hausse des prix ne s'est malheureusement pas traduite par une hausse suffisante des redevances versées par les entreprises.
- Elle a ainsi illustré que nous ne profitons pas pleinement de la valeur de nos ressources.
- Les ressources minérales appartiennent à tous les Québécois, et nous nous sommes engagés à en maximiser les bénéfices.

¹ L'indice des prix des métaux produits au Québec suit l'évolution des prix des six métaux dont la valeur de la production est la plus élevée au Québec. Il s'agit d'un indice pondéré par la valeur moyenne de la production des métaux considérés dans son calcul. Il inclut le minerai de fer (36,4 % de l'indice), le nickel (20,8 %), le zinc (10,9 %), le cuivre (5,9 %), l'or (23,4 %) et l'argent (2,6 %).

- Pour la suite des choses, voici les principes qui nous guident :
 - Le niveau des redevances doit augmenter.
 - Le minerai extrait doit générer des redevances dans tous les cas.
 - Les projets les plus rentables doivent générer plus de redevances, ce que nous appelons la taxe sur le surprofit.
 - La transformation au Québec doit être encouragée.
- Le régime actuel est basé sur les profits. Les rendements qu'il procure pour l'ensemble des Québécois sont insatisfaisants.
 - En 2011, dix sociétés exploitantes sur vingt n'ont pas payé d'impôt minier. Nous comprenons les raisons comptables qui causent cette situation, mais nous croyons que les choses doivent changer.
 - Dans ce contexte, nous avons annoncé il y a plusieurs mois que ce régime serait révisé; c'était un engagement important du Parti québécois lors de la dernière campagne électorale.

- Notre défi est de trouver l'équilibre pour maximiser les redevances, maximiser les investissements et maximiser les emplois dans le secteur minier.
- Notre gouvernement comprend très bien que les investisseurs vont toujours demander du rendement.
- Notre gouvernement comprend également que l'activité minière comporte un type et un niveau de risque peu communs.
- Mais avec le risque vient la possibilité de gains importants. Nous voulons également que les Québécois aient un plus grand retour sur les investissements les plus rentables.
- À terme, nous voulons pour le Québec une industrie minière **forte**, qui travaille dans le **respect** de l'environnement et qui **génère** des retombées dans plusieurs régions.
 - Le défi de l'industrie n'est pas mince non plus : exploiter des ressources non renouvelables avec les meilleures pratiques du développement durable.

La démarche

- Je vous annonce donc le début des consultations sur la révision du régime d'impôt minier :

- Le document de consultation sera mis en ligne d'ici le 1^{er} mars.
- Comme nous l'avons promis, nous allons tenir des consultations avec les entreprises minières et les intervenants concernés rapidement.
- Cette consultation culminera par le **Forum sur les redevances minières**, organisé en partenariat avec le CIRANO et HEC Montréal, qui se tiendra le 15 mars.
- Nous voudrions notamment connaître l'opinion des intervenants sur :
 - la meilleure façon de maximiser les redevances;
 - la meilleure façon de mettre à contribution toutes les entreprises – en tenant compte du fait que certains projets sont moins rentables; et
 - la meilleure façon d'encourager la transformation.
- Nous sommes ouverts à accueillir toutes les propositions qui nous permettront de développer un meilleur régime minier, un régime qui respectera les principes et les objectifs que nous nous sommes fixés.

- Notre intention est claire : les consultations guideront notre réflexion afin que nous puissions avoir le meilleur régime possible.
 - Nous serons en mesure d'annoncer les modalités du nouveau régime de redevances au début du printemps.
- Je pense que je viens de donner des devoirs à plusieurs personnes dans la salle.

CONCLUSION

- Si cette question est si importante pour nous, c'est que nous croyons en notre énorme potentiel.
- Le Québec est choyé par sa géographie. Dans le passé, il a su tirer une grande richesse de son territoire. Pour qu'il puisse continuer à le faire, une condition s'impose : il doit exploiter ses ressources dans une perspective de développement durable.
- Cette perspective nous impose autant de faire fructifier la valeur de ces ressources que d'en encadrer intelligemment leur développement.
- Les règles choisies doivent permettre aux entreprises de prospérer et de se développer.
- Je crois sincèrement que les bases d'une prospérité solide et durable **pour tous** sont en place.
- Je vous souhaite une bonne fin de forum stratégique et je vous remercie de votre attention.